



REUNION SPECIALE Débat sur la réforme des marchés financiers

Mardi 18 octobre (9 heures - 11 heures)

Halle 1.1, niveau 0, BERNEXPO

Modérateur

- **M. Robert Walter**, parlementaire (Royaume-Uni)

Intervenants

- **M. Oscar Knapp** (Suisse), Ambassadeur, Délégué aux accords commerciaux, Secrétariat d'Etat aux questions économiques extérieures
- **Sénateur Donald Oliver** (Canada), Président pro tempore du Sénat, membre du Comité exécutif de l'UIP
- **Mme Yuefen Li** (CNUCED), Chef du Service de la dette et du financement du développement

Depuis que la crise financière a éclaté en 2008, la communauté internationale - gouvernements, organisations internationales et autres instances - a considérablement remanié la régulation des marchés financiers. Le G20 a proposé un programme de réformes, dont certains éléments ont déjà été mis en œuvre. Il s'agissait notamment de renforcer le Conseil de stabilité financière, d'augmenter le capital du FMI et des banques de développement, de relever les exigences capitalistiques imposées aux établissements financiers et de prendre des mesures pour améliorer la régulation macro et micro-prudentielle. Récemment, le G20 a lancé un débat sur les déséquilibres mondiaux et en a tiré une série d'indicateurs macroéconomiques.

Le travail se poursuit dans plusieurs directions. Le Conseil de stabilité financière devrait prendre sous peu des décisions sur un relèvement des fonds propres exigé des établissements financiers d'importance systémique. La mise en œuvre des réformes aux niveaux national et régional progresse elle aussi et certains groupes régionaux, tels que l'Union européenne, affichent des progrès notables, même s'il est parfois difficile de mesurer l'ampleur réelle des efforts consentis.

Pourtant, la stabilité financière fait à nouveau parler d'elle. Les perturbations des marchés et la crise de la dette dans la zone euro, le débat qui a lieu aux Etats-Unis sur les niveaux de dette supportables, les fluctuations marquées des taux de change, le recours aux valeurs refuges que sont le franc suisse et l'or sont autant d'éléments qui ont contribué aux déséquilibres mondiaux. On commence à douter de l'efficacité des dispositifs de régulation des marchés financiers, ainsi que de la solidité des établissements financiers. La perspective d'une croissance faible, le recul de la consommation et des investissements ne font qu'ajouter à ce climat d'incertitude.

Parce qu'ils participent à l'élaboration des politiques, les parlementaires doivent se demander si le programme de réformes contient tous les ingrédients nécessaires, si les réformes se font suffisamment vite, si le travail des instances de supervision produit les effets voulus et si la coordination internationale est adaptée aux besoins. Dernièrement, des propositions nouvelles ont été faites pour enrayer la spéculation, interdire les ventes à découvert et taxer les transactions financières, mais on est en droit de s'interroger sur la validité de ses mesures au plan économique.

Après les remarques liminaires des intervenants, la parole sera donnée à l'auditoire qui pourra poser des questions et formuler des commentaires.